

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 234 partant nomination des assesseurs près les tribunaux indigènes du Cercle de Djibouti pour l'année 1943

n° 234

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 mars 1943

Numéro JO
n° 7 du 01/04/1943

Date du numéro
1 avril 1943

VISAS

le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Decret du 18 Juin 1884

Vu le décret du 4 juin 1938 réorganisant la justice indigène à la Cote Française des Somalis

Vu l'arrêté n. 1042 du 28 Octobre 1938 pris en applicatic des dispositions du de cret susvisé

Sur la proposition du Commandant de Cercle de Djibouti ;

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés pour l'année 1943 asses seurs de coutume hébraïque pour les tribu naux indigènes de la C F.S les notables dont les noms suivent : tribunal du 1er degré Assesseurs titulaires : YOUSSEF MECHA MOUSSELEM SALEM adjoint : IBRAHIM YAYA Tribunal du 2ème degré Assesseurs titulaires : YAYA CHOUKRI adjoint : YAYA SAID

BAYARDELLE